FAQ – GARANTIE GCR

BIENVENUE DANS VOTRE NOUVELLE MAISON

Nous sommes ravis de vous accueillir parmi les nouveaux propriétaires du Groupe Robin. Pour vous aider à bien comprendre la Garantie de construction résidentielle (GCR), voici un résumé clair et accessible des protections offertes.

Petit rappel important :
Il est de votre responsabilité d'aviser notre équipe du service après-vente dès que vous constatez une défectuosité, même mineure. La garantie débute le jour de la réception de votre maison.

Toutes les demandes doivent être transmises par écrit à : sav@grouperobin.com

Afin d'accélérer le traitement, veuillez joindre des photos ou rapports lorsque disponibles. Notre équipe du service après-vente est là pour vous accompagner avec rigueur et bienveillance, afin que vous profitiez pleinement de votre nouvelle demeure — en toute tranquillité d'esprit.

VOTRE GARANTIE GCR

Garantie 1 an – Les petits défauts visibles
Couvre tout ce qui est apparent à la livraison ou qui survient durant la première année suivant la réception.

Exemples couverts :
- Fissures dans le gypse ou la peinture
- Escalier qui bouge ou grince
- Porte ou fenêtre mal ajustée
- Défaut de calfeutrage visible
- Finition mal exécutée

Après 12 mois, ces éléments ne sont plus couverts.

Garantie 3 ans – Les problèmes cachés
Couvre les vices non apparents à la livraison qui compromettent l'usage, la sécurité ou la durabilité du bâtiment.

Exemples couverts :
- Infiltration d'eau par le toit
- Isolation ou étanchéité déficiente
- Défaut caché en plomberie ou électricité
- Problèmes d'humidité importants (ex. moisissures liées à la construction)

Après 36 mois, ces éléments ne sont plus couverts.

Garantie 5 ans – La structure de votre maison
Couvre les défauts majeurs touchant la solidité ou la sécurité de l'immeuble.

Exemples couverts :
- Affaissement des fondations
- Problème de charpente ou de toit
- Défaut mettant en péril la sécurité

Ce qui n'est pas couvert
Certaines situations ne sont pas incluses dans la garantie GCR, par exemple :
- Usure normale (ex. rayures sur le plancher)
- Manque d'entretien (ex. gouttières non nettoyées)
- Sinistres (inondation, incendie, etc.)
- Défauts esthétiques découverts après 1 an
- Électroménagers fournis par le client
- Joints de silicone après 12 mois
- Infiltration causée par un aménagement paysager inadéquat (pentes inversées)
- Etc.

En résumé :

Votre garantie GCR vous protège à chaque étape, selon la nature des travaux concernés.

Et surtout, notre équipe est là pour répondre à vos questions et assurer votre entière satisfaction.

Pour en savoir plus sur la Garantie de construction résidentielle (GCR), consultez le site officiel :

www.garantiegcr.com

Novembre 2025

CALENDRIER D'ENTRETIEN

TOUTE SAISON

- ☐ Tester le système de protection de la porte de garage
- ☐ Inspecter la fixation des garde-corps et mains-courantes
- ☐ Réparer les marches instables et les revêtements de sol endommagés
- ☐ Inspecter pour toute trace suspecte d'eau, de moisissures ou autres
- ☐ Examiner l'apparition de fissure au plancher, mur et plafond
- ☐ Vérifier l'état du clapet anti-refoulement
- ☐ Nettoyer les drains de bains, douches et lavabos des débris et cheveux accumulés
- ☐ Vérifier les prises électriques avec détecteur de fuite à la terre et les prises anti-arc
- ☐ Vérifier, nettoyer ou remplacer le filtre du système de ventilation, de la thermopompe ou de l'échangeur d'air
- ☐ Nettoyer ou remplacer le filtre de la hotte de cuisinière
- ☐ Vérifier, nettoyer ou remplacer le filtre de l'aspirateur central
- ☐ Nettoyer et vérifier le fonctionnement des avertisseurs de fumée
- ☐ Nettoyer et vérifier le fonctionnement des avertisseurs de monoxyde de carbone
- ☐ Vérifier les voies d'évacuation et les extincteurs d'incendie

HIVER

- ☐ Vérifier la présence de glaçons en débord de toit ou l'accumulation de glace sur le toit
- ☐ Surveiller les accumulations de neige trop importantes sur les toits
- ☐ Vérifier la présence de condensation ou de givre dans le comble (vide sous toit)
- ☐ Vérifier le fonctionnement de la soupape d'entrée d'eau principale
- ☐ Vérifier l'état et le fonctionnement de la pompe du bassin de drainage avant le printemps
- ☐ Ajouter de l'eau dans le drain de plancher et le bassin du garage
- ☐ Nettoyer le filtre de la pompe de la laveuse (certains modèles)
- ☐ Retirer le grillage et nettoyer les ventilateurs de salles de bain
- ☐ Inspecter la soupape de sécurité du chauffe-eau
- ☐ Nettoyer le serpentin du condensateur derrière le réfrigérateur

PRINTEMPS

- ☐ Vérifier les contrepentes du terrain ou les accumulations d'eau autour des fondations
- ☐ Vérifier l'état des revêtements extérieurs et prévoir leur entretien
- ☐ Inspecter les joints de calfeutrage
- ☐ Installer les moustiquaires
- ☐ Nettoyer et protéger la surface du balcon, si requis
- ☐ Inspecter l'état du toit
- ☐ Nettoyer les gouttières des débris accumulés
- ☐ Vérifier et entretenir le climatiseur ou la thermopompe
- ☐ Vérifier et nettoyer la sortie de sécheuse

ÉTÉ

- ☐ Tailler les haies et conifères
- ☐ Couper les branches d'arbres trop près de la maison
- ☐ Vérifier l'état de l'acier extérieur et en protéger la surface
- ☐ Inspecter puis lubrifier les composantes mobiles aux portes, portes de garage et fenêtres
- ☐ Vérifier l'état des loquets et verrous des portes et fenêtres
- ☐ Vérifier l'ancrage des gouttières
- ☐ Faire ramoner la cheminée et en vérifier la condition avant le premier froid d'automne
- ☐ Inspecter le comble (vide sous toit) pour détecter la présence de fuites, d'animaux, d'insectes ou autres
- ☐ Vérifier l'état des joints de céramique du bain et de la douche
- ☐ Inspecter le système de fosse septique et effectuer sa vidange
- ☐ Tester la qualité de l'eau du puits artésien et vérifier les filtres, la pression, etc.
- ☐ Nettoyer le filtre du climatiseur ou de la thermopompe
- ☐ Nettoyer le filtre de la hotte de cuisinière
- ☐ Retirer le grillage et nettoyer les ventilateurs de salles de bain

AUTOMNE

- ☐ Nettoyer les margelles des feuilles et débris accumulés
- ☐ Vérifier et réparer les coupe-froids endommagés
- ☐ Retirer et entreposer les moustiquaires
- ☐ Inspecter l'état du toit avant l'hiver
- ☐ Inspecter le drain du toit plat
- ☐ Nettoyer les gouttières des feuilles et débris accumulés
- ☐ Retirer le boyau d'arrosage du robinet extérieur
- ☐ Dépoussiérer les plinthes et radiateurs électriques
- ☐ Vérifier et nettoyer la sortie de sécheuse

ROBIN GROUPE